

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > BRAVO ELITE

---

## **BRAVO ELITE**



## **BRAVO ELITE**

Dernière mise à jour :

25.08.2021

### **Fongicides**

### **Protection des cultures**





**Protection**  
**Fongicide**  
**Responsable**

**Composition:**

375 g/l

chlorothalonil

40 g/l

cyproconazole

Famille chimique:

Chloronitriles

Triazoles

**Formulation:**

SC Suspension concentrée

**Product CP: Tabs**

- [Classement et sécurité](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

**Classement**

•

**SGH05**

•

**SGH07**

•

**SGH08**

•

**SGH09**

---

**Mention  
d'avertissement**

---

Danger

## Mentions de danger

---

- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
- H360D - Peut nuire au fœtus.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

---

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases)
- P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

## Equipement de Protection Individuelle (EPI)

- Pour l'opérateur, porter PENDANT L'APPLICATION AVEC TRACTEUR AVEC CABINE: une combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant, des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- Pour l'opérateur, porter PENDANT L'APPLICATION AVEC TRACTEUR SANS CABINE: une combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35% avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant, des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Pour l'opérateur, porter PENDANT LE MELANGE/CHARGEMENT, porter des gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus, avec traitement déperlant, un EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée et des lunettes ou écran facial certifié norme EN166 (CE, sigle 3)
- Pour l'opérateur, porter PENDANT LE NETTOYAGE DU MATERIEL DE PULVERISATION : des gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant, un EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée, des lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3).
- Pour le travailleur, porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35% / 65% - grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

**EN CAS D'URGENCE :**  
Composer le 15 ou le 112 ou contacter  
le centre anti poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau  
Phyt'Attitude, **N° Vert 0 800 887 887**  
(Appel gratuit depuis un poste fixe).

Numéro d'urgence Syngenta

**N° Vert 0 800 803 264**

Renseignements techniques

**N° Indigo 0 825 00 05 52**

En cas d'accident de transport

**06 11 07 32 81**

0,150 € TTC / MN

### Premiers soins :

S'éloigner de la zone dangereuse.

- En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

- En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

- En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contacter votre vétérinaire

BRAVO® ELITE - Danger - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H360D - Peut nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



### Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

BRAVO® ELITE - AMM N° 9400367 - Composition : 375 g/l chlorothalonil \* + 40 g/l cyproconazole \* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau.

® Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

**Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.**

**Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr) .**

